

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Mardi 3 avril 2018

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le mardi 3 avril 2018 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Ginette Bourgeois, Richard Gauthier et Matthieu Beauchemin;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Denis Marion.

Le maire demande un moment de silence avant l'ouverture de la séance en mémoire de Stéphane Brouillard, ancien conseiller décédé dernièrement.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
 - 7.2 Mandat pour la confection du char allégorique;
 - 7.3 Demande d'aide financière au profit de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Aimé;

8. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - mars 2018;

9. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées - février et mars 2018;
 - 9.2 Embauche d'un étudiant pour la saison estivale au poste de responsable des espaces verts;
 - 9.3 Analyse supplémentaire des eaux usées à l'usine d'épuration;
 - 9.4 Offre de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de la rue Cartier;
 - 9.5 Offre de services professionnels pour l'analyse des dessins d'atelier, assistance d'un ingénieur et plans finaux lors des travaux de la rue Cartier;
 - 9.6 Adjudication du contrat des travaux de réfection d'infrastructures sur la rue Cartier;
 - 9.7 Politique concernant le transport de matière en vrac requis pour l'exécution de contrats octroyés à la suite d'appels d'offres.

10. **ADMINISTRATION**
 - 10.1 Présentation des comptes à payer du mois de mars 2018;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 3 avril 2018**

3526

- 10.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 mars 2018;
- 10.3 Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé;
- 10.4 Programme policier cadet;
- 11. Période de questions;
- 12. Affaires nouvelles;
- 13. Questions diverses;
- 14. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2018-04-049 **2. Adoption de l'ordre du jour** (c. c.)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-04-050 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018 et son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 5 mars 2018, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 5 mars 2018 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

- Avis de dépôt de 119 429 \$ de Finances Québec dans le cadre de la subvention de la TECQ. (208-141);
- Avis de dépôt de 10 000 \$ de Finances Québec dans le cadre de la subvention de la TECQ. (208-141);
- Chèque de 630.20 \$ de Fonds de la santé et de la sécurité du travail en remboursement de cotisations payées en trop. (303-161).

CORRESPONDANCE

1. **SUZANNE LALANDE** : Courriel dans lequel madame Lalande, responsable de la bibliothèque, nous fait part de sa déception quant aux délais concernant

- l'adoption d'un nouveau système de comptabilité pour la bibliothèque. (801-140);
2. **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** : Lettre nous informant d'un nouveau produit : L'Assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire. (106-100);
 3. **CABINET DU PREMIER MINISTRE** : Accusé de réception de notre résolution concernant la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017. (114-250);
 4. **CABINET DU MINISTRE DES FINANCES** : Accusé de réception de notre déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017. (114-250);
 5. **R.I.P.I.** : Copie des procès-verbaux des séances ordinaires du 22 janvier et du 19 février 2018. (114-245);
 6. **R.A.R.C.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2018. (114-245);
 7. **DENIS MARION** : Courriel concernant le remplacement de l'agent en développement aux loisirs. (114-500);
 8. **M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL** : Résolution no 2018-03-084 concernant l'approbation du règlement numéro 458-17 de Massueville ainsi que le certificat de conformité pour ce règlement. (105-131); - Transmission du règlement numéro 280-18 modifiant le règlement no 272-18 décrétant les quotes-parts et les actes de répartition de l'année 2017 pour les travaux d'entretien ou d'aménagement de certains cours d'eau.(114-241); - Résolution no 2018-03-103 concernant l'octroi d'un mandat à la firme Cévimec-BTF pour l'équilibrage du rôle d'évaluation de la Municipalité de Massueville. (114-241 & 208-110);
 9. **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS** : Lettre demandant notre collaboration dans le cas de demandes de permis de branchement sur les voies du ministère des Transports, afin que les citoyens fassent également leur demande auprès du ministère. (706-124);
 10. **VIDÉOTRON** : Acte de cession entre Vidéotron S.E.N.C./Vidéotron G.P. (le cédant) et Vidéotron ltée/Vidéotron LTD (le cessionnaire). (114-300);
 11. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** : Informations supplémentaires faisant suite à la conférence téléphonique concernant l'avenir de l'église. (802-124);
 12. **CABINET DE LA MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS ET DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION** : Communiqué invitant les municipalités à soumettre un projet pour favoriser le vieillissement actif des personnes âgées. (803-140);
 13. **CONSUMAJ** : Offre de services professionnels en ingénierie. (114-300);
 14. **HÉBERT MARSOLAIS** : Présentation des états financiers 2017 de la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre. (114-245); - Sommaire de l'information financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport financier 2017 de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue. (114-245); - Rapport financier 2016 consolidé pour la municipalité. (11.3.6);

15. **SERGE FORTIER** : Offre de services en consultation pour jardinage environnemental. (114-300);
16. **ATELIER URBAIN** : Offre de services pour la planification et la gestion des municipalités. (114-300).

5. **Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. **Rapport du maire**

Malgré la neige qui continue de tomber, c'est quand même le printemps et la municipalité s'y prépare. Merci de contribuer à votre tour pour que notre village soit toujours plus beau en entreprenant bientôt le grand ménage du printemps!

J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer que notre Office municipal d'habitation a été regroupé avec tous les Offices municipaux de la MRC. Pendant de très nombreuses années, Lise Poirier Godin a agi à titre de directrice générale de l'OMH. Elle s'est beaucoup investie en travaillant avec les conseillers de la Société d'habitation du Québec (SHQ), les membres du conseil d'administration et, bien sûr, les résidents. Je veux la remercier pour toutes ces années au service de l'OMH. Elle se joindra dorénavant à l'équipe de l'OMH de Pierre-De Saurel et j'en suis très heureux pour elle.

Je veux aussi remercier les membres du Conseil d'administration de l'OMH qui ont épaulé Lise au fil des années. Ce sont des membres du conseil municipal, des citoyennes et citoyens de Massueville ainsi que des résidentes et résidents. Ils ont été nombreux à accepter cette responsabilité d'année en année. Votre travail et votre engagement ont été appréciés.

Le Gala des Bénévoles s'est tenu le 24 mars dernier. Grâce au travail des membres du Comité des loisirs et des membres des conseils municipaux de Saint-Aimé et Massueville, grâce aussi à la participation des bénévoles, nous avons pu dire merci à celles et ceux qui contribuent au dynamisme de notre communauté. Je veux dire un merci spécial à Nicole Guilbert, qui a tellement travaillé fort, avec d'autres bien sûr, pour faire de cette soirée un succès.

Et le travail se poursuit avec de nombreuses réunions qui occupent nos soirées et souvent nos journées!

Denis Marion



Maire

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

7.2 Mandat pour la confection du char allégorique

Ce point est retiré.

Rés.2018-04-051 **7.3 Demande d'aide financière au profit de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Aimé**
(c. c | 207-130)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER une commandite de 100 \$ dans le cadre du brunch annuel au profit de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Aimé et de leur offrir l'aide demandée pour l'installation des toiles au parc du Carré Royal.

Montant disponible au poste budgétaire « *Subventions autres organismes* » (02-190-00-970-00).

Adopté à l'unanimité

Rés.2018-04-052 **7.4 Tenue de livres et comptabilité de la Bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville**
(c. c | 801-140)

CONSIDÉRANT QUE la responsable de la bibliothèque ne désire pas s'occuper de la tenue de livres et de la comptabilité et qu'il faut régulariser cette situation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville avait offert, par résolution, de s'occuper de cette charge de travail supplémentaire étant donné que la bibliothèque est un organisme municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Aimé a informé Massueville par résolution qu'elle préférerait donner cette charge de travail à Francine B. Lambert;

Après délibération,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité du Village de Massueville mandate les Loisirs de Saint-Aimé et Massueville pour faire la tenue de livres et la comptabilité de la bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville;

QUE dans sa charte de comptes, il y ait un compte « surplus réservé – bibliothèque »;

QUE le Comité des Loisirs dépose chaque année, au conseil, au mois de novembre, les prévisions budgétaires annuelles pour la bibliothèque;

QUE le Comité des Loisirs déposent au conseil de Massueville à chaque fin d'année le rapport financier.

Adopté à l'unanimité

8. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - mars 2018 (c. c. |103-110)

Le rapport du mois de mars 2018 est déposé au Conseil.

9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées - février et mars 2018 (c. c. | 103-110)

Les rapports des mois de février et mars 2018 sont déposés au Conseil.

Rés. 2018-04-053 **9.2 Embauche d'un étudiant pour la saison estivale au poste de responsable des espaces verts** (c. c. |302-110)

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres qu'à la suite de l'offre d'emploi, la Municipalité n'a reçu qu'un seul *curriculum vitae*.

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services d'Alexandre Asselin pour le poste de responsable des espaces verts conformément aux critères de la Politique d'embauche du personnel étudiant.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-04-054 **9.3 Analyse supplémentaire des eaux usées à l'usine d'épuration** (c. c. |709-113)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

DE PROCÉDER à une analyse supplémentaire avec des paramètres spécifiques des eaux usées de l'usine d'épuration afin de savoir si cette eau peut être utilisée à des fins agricoles.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-04-055 **9.4 Offre de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de la rue Cartier** (c. c. |602-144)

CONSIDÉRANT QUE le Labo SM offre ses services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux aux mêmes tarifs que ceux offerts en 2017 pour les rues de Varennes et Saint-Nicolas;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marcel Fafard, ing.;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services du Labo SM inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux lors de la réfection de la rue Cartier au montant de 14 671.50 \$ incluant les taxes applicables, et ce, conditionnellement à ce que le règlement d'emprunt 460-18 soit approuvé par le MAMOT.

Montant disponible au règlement d'emprunt 460-18.

Adopté à l'unanimité.

Rés. 2018-04-056 **9.5 Offre de services professionnels - Analyse des dessins d'atelier, assistance d'un ingénieur et plans finaux lors des travaux de la rue Cartier** (c. c. | 602-144)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER la firme Tetra Tech QI inc., sur recommandation de monsieur Marcel Fafard ing., afin de réaliser la révision des concepts et des plans pour la reconstruction de la rue Cartier, pour un montant de 7 150 \$ plus les taxes applicables.

Montant disponible au règlement d'emprunt 460-18.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-04-057 **9.6 Adjudication du contrat des travaux de réfection d'infrastructures sur la rue Cartier** (c. c. | 602-144)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville a procédé à un appel d'offres public sur SE@O pour des travaux de réfection d'infrastructures de la rue Cartier;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre de prix, dont les montants des soumissions, taxes incluses, sont de 468 400 \$, 472 000 \$ et 552 628 \$;

CONSIDÉRANT le rapport déposé par Sylvain Rioux ing. après l'ouverture et l'analyse des soumissions, deux sont conformes :

Danis Construction inc.	472 000 \$
A & JL Bourgeois	552 628 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 3 avril 2018**

3532

D'OCTROYER le contrat à Danis Construction inc. au montant de 472 000 \$ incluant les taxes, tel que mentionné dans la soumission datée du 8 mars 2018 et signée par le représentant dûment autorisé, monsieur Francis Millette, chargé de projet, pour et au nom de Danis Construction inc., aux conditions suivantes:

- L'approbation du règlement d'emprunt no 460-18 par le MAMOT;
- L'obtention du calendrier des travaux à la satisfaction de Catherine Tétrault ing.;
- L'obtention de la liste des sous-traitants;
- L'obtention de la liste des fournisseurs;
- Dans la mesure du possible et à coût égal favoriser l'achat local.

Tous les documents utilisés par la Municipalité du Village de Massueville pour cet appel d'offres font partie intégrante du contrat et il en est de même pour la soumission produite par Danis Construction inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité du Village de Massueville tous les documents pouvant être nécessaires à l'exécution des travaux de réfection des infrastructures de la rue Cartier.

Adopté à la majorité

Rés. 2018-04-058 **9.7 Politique concernant le transport de matière en vrac requis pour l'exécution de contrats octroyés à la suite d'appels d'offres (c. c. 1602-145)**

CONSIDÉRANT l'article 936.3;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'énoncer la politique de la Municipalité du Village de Massueville, en matière de transport en vrac lors de contrats conclus aux termes d'un appel d'offres;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les transports et du règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;

Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;

IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité inclue à ses devis et cahiers des charges relatifs à l'octroi d'un contrat suivant un processus d'appel d'offres public ou sur invitation, l'obligation pour le contractant de faire appel aux entreprises de camionnage en vrac inscrites au registre de camionnage en vrac établi en vertu de la loi sur les transports, par l'intermédiaire d'un titulaire d'un permis de courtage délivré en vertu de cette même loi pour le territoire comprenant la Municipalité du Village de Massueville, et ce, pour un minimum de 50% de toute matière en vrac transportée en provenance, à destination ou sur le site des travaux;

QUE pour tout transport de matière en vrac excédant le pourcentage de 50% prévu au premier alinéa, pour lequel le contractant n'utilise pas des véhicules dont il est propriétaire et qui sont conduits par ses salariés, il devra alors recourir aux entreprises décrites audit alinéa;

QUE la municipalité exige des transporteurs, en tout temps, le respect des Lois et

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 3 avril 2018**

3533

Règlements en vigueur, notamment les dispositions relatives au chargement hors normes, le Code de sécurité routière et les dispositions relatives à la sécurité au travail sur ou à proximité des chantiers;

QUE les tarifs applicables soient les tarifs par défaut pour le transport de marchandises en vrac tels que déterminés par le ministère des Transports du Québec et indexés annuellement.

Adopté à l'unanimité

10. ADMINISTRATION

Rés. 2018-04-059

10.1 Présentation des comptes à payer du mois de mars 2018

(c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 31 mars 2018.
Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 31 mars 2018.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de 58 916.52 \$

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

NO CHÈQUE	FOURNISSEURS	MONTANT
C1800062	Manon Paulhus (ménage bureau 2 mars 2018).....	86.23
C1800063	La Capitale assurance (assurances collectives mars 2018)	860.56
C1800064	Fabrique de St-Aimé et Massueville (loyer biblio-avril 2018)	270.00
C1800065	G.A.D. Brouillard inc. (déneigement mars 2018).....	6 710.69
C1800066	Francis Lapointe-Lamoureux (mise en place et ménage école-février 2018)	320.00
C1800067	Arrosage Cloutier enr. (déneigement bornes-fontaines).....	275.94
C1800068	Cégep Sorel-Tracy (fonds de base 2018).....	75.00
C1800069	Commission scolaire Sorel-Tracy (Location école 2017-2018).....	4 320.00
C1800070	Fédération québécoise des municipalités (transport Dicom).....	14.02
C1800071	Fermes Yvon Dubé inc. (déneigement usine et aux pompes).....	402.41
C1800072	Fournitures de bureau Denis (calculatrice, carnets).....	218.43
C1800073	Petite Caisse (affranchissement, courrier express MAMOT, cour. enregistré)...	58.30
C1800074	R.I.P.I. (quote-part mars 2018).....	4 998.24
C1800075	Ville de Sorel-Tracy (prévention incendie juin et décembre 2017)	1 296.66
C1800076	Groupe Environex (analyses mensuelles février 2018).....	372.75

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 3 avril 2018**

3534

C1800077	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion).....	65.42
C1800078	François Provençal (annonce vente de débarras 2018).....	30.00
C1800079	Buropro Citation (lecture compteur copieur au 25-03-2018)	93.48
C1800080	Environnement KMJ inc. (nettoyage station pompage).....	1 712.13
C1800081	Hébert Marsolais inc. (audit états financiers 2017)	8 278.20
C1800082	Pompes Villemaire inc. (réparation des pompes).....	23 851.56
C1800083	Atelier de soudure Éric Parent (réparation poignée porte biblio)	34.49
C1800084	M.R.C. de Pierre-De Saurel (quote-part déchets mars 2018).....	2 775.95
C1800085	Comité des fêtes de la St-Jean (location chaises mars 2018).....	20.00
C1800086	Francis Lapointe-Lamoureux (location salle école mars 2018).....	320.00
L1800029	Hydro-Québec (éclairage public-27 février 2018)	478.58
L1800030	Visa Desjardins – Yan (frais annuels 2018).....	20.00
L1800031	TéluS (cellulaires 18 fév. au 17 mars 2018).....	203.52
L1800032	Visa Desjardins – France (frais poste: communiqués, journal, cour.rec.)....	195.51
L1800034	Télébec (téléphone usine-10 mars 2018)	93.07
L1800035	Télébec (téléphone bureau- 10 mars 2018)	233.32
L1800036	TéluS (cellulaires 18 mars au 17 avril 2018).....	232.06

Total : 58 916.52 \$

Adopté à l'unanimité

10.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 mars 2018 (c. c. | 201-120)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2018-04-060 **10.3 Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé** (c.c. | 114-100)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

DE RENOUVELER l'adhésion annuelle au RQVVS au coût de 63 \$, montant prévu au budget au poste « *Cotisations & associations* » (02-130-00-494-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-04-061 **10.4. Programme policier cadet** (c.c. | 501-103)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

D'INFORMER la MRC de Pierre-De Saurel que la Municipalité du Village de Massueville accepte de participer au Programme policier cadet pour la saison estivale 2018, au montant de 104.44 \$.

Adopté à l'unanimité

11. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

12. Affaires nouvelles

12.1 Avis de motion et présentation en vue de l'adoption du projet de règlement no 411-18-01 modifiant le règlement 411-08 en établissant de nouvelles dates de vente de débarras (c.c. 1105-131)

Madame la conseillère Ginette Bourgeois donne avis qu'un projet de règlement no 411-18-01 modifiant le règlement 411-08 en établissant de nouvelles dates de vente de débarras sera adopté à une séance ultérieure, et par la même occasion elle présente le projet de ce règlement séance tenante, qui modifie les dates de vente de débarras

13. Questions diverses

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Rés.2018-04-062

14. Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h34.

Adopté à l'unanimité

Denis Marion
Maire

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière